

---

**ASSEMBLEE D'ECOLE**

---

c/o LMS/DGC, 1015 Lausanne  
Téléphone : (021) 693.2314 Fax : (021) 693.4153  
E-mail : (Président) [Lyesse.Laloui@epfl.ch](mailto:Lyesse.Laloui@epfl.ch)  
(Secrétariat) [Jocelyne.Vassalli@epfl.ch](mailto:Jocelyne.Vassalli@epfl.ch)

## **Rapport d'activité de l'Assemblée d'Ecole pour l'année 2000.**

Cette année a été marquée par l'élection d'une nouvelle assemblée dont plus de la moitié des membres sont nouveaux. Dès son entrée en fonction, la nouvelle Assemblée a désigné les mots clés de cette nouvelle législature, à savoir :

### **Information - Consultation – Proposition - Représentation**

- **Information**

L'AE a été active en matière d'information. Un forum sur la révision de la Loi sur les EPF a été organisé en collaboration avec la Direction de l'EPFL. Sous le titre « La Loi sur les EPF - Où allons-nous ? », ce forum a réuni près de 250 personnes devant un podium formé de Me Ernst Hauser, de la direction du projet de la révision de la loi, des Prof. P. Aebischer et M. Jufer, et de Mme S. Killias avec la modération du Dr L. Laloui. Un riche débat et des interventions d'une grande pertinence ont fait le succès de cette manifestation.

Un Forum News a été créé pour répondre aux questions des membres de l'Ecole au cours de la consultation à ce sujet.

L'AE a aussi informé de ses activités à plusieurs reprises à travers des articles dans le Flash.

- **Consultation**

L'AE a été présente et active dans toutes les consultations qui lui ont été soumises. En effet, pas moins de 15 sujets ont été à l'ordre du jour des 14 séances de cette année. Parmi les sujets traités figurent la révision de la loi sur les EPF, l'ordonnance sur l'organisation de l'EPFL, les accords de prestations entre le CEPF et l'EPFL, la révision partielle du Plan pluriannuel 2000-2003, l'Ordonnance pour le statut du personnel dans le domaine des EPF et les Directives concernant les professeurs assistants - Tenure Track.

De plus, l'AE a veillé à l'application des procédures de consultation et, en fonction des objets, s'est assurée de la participation des différents groupes de personnes. L'AE a encouragé la constitution de groupes de l'Ecole pour préparer des prises de position communes à l'Ecole. Cette façon de faire a été particulièrement concluante dans le cas de la consultation sur l'ordonnance sur le personnel de la confédération.

- **Proposition**

La proposition est une manière efficace de participer. Dans ce sens, l'AE a fait un certain nombre de propositions à la Direction de l'Ecole sur des sujets aussi importants que la restructuration des

départements ou la participation dans les nouveaux domaines. Ainsi, au mois de novembre, elle a proposé à la Direction de l'Ecole son soutien dans la mise en place des nouvelles structures participatives, en particulier pour la composition et les compétences des organes des nouveaux domaines de l'Ecole.

- **Représentation**

Les délégués de l'AE au sein du Conseil des EPF ont exprimé l'opinion de l'Assemblée d'Ecole à différentes séances du CEPF et défendu les intérêts de l'Ecole. Ils ont en particulier fait savoir leur préoccupation quant à la situation financière de l'EPFL à partir de 2004.

Les liens avec l'Assemblée d'Ecole de l'EPFZ ont été renforcés, et des séances de coordination régulières ont été instaurées.

Pour l'Assemblée d'Ecole  
Le Président

Dr Lyesse Laloui